

Proposition commerciale véhicule neuf N°31490

Date de création 30/09/2023 | prix indicatif | Imprimée le 30/09/2023

> Vos informations personnelles

Nom **taxirama SITE INTERNET**

Client Taxi ou société de taxi

N° client 10664

Adresse de contact et de livraison

Adresse 4 rue de belfort

Code postal 92110

Ville Clichy

Pays FRANCE

Adresse de facturation

Adresse 4 rue de belfort

Code postal 92110

Ville Clichy

Pays FRANCE

Email ventevehicules@taxirama.fr

Téléphone

Mobile

> Description du véhicule *



LEXUS - ES MY23 ES 300h Luxe

Carrosserie	Berline	Type de boîte	Automate à fonct. Continu
Énergie	Essence / Courant électrique	CV Ch DIN CO2	9 178 -
Nb de portes	4	N° de série	-
Code du véhicule	-		
Couleur	noire metal		
Garniture	cuir noir		

Prix du véhicule hors options	52 333,33 € HT	TVA 10 466,67 €	62 800,00 € TTC
-------------------------------	----------------	-----------------	-----------------

Date tarif 01/01/2023

Options et Packs 1 000,00 € TTC

Accessoires 529,20 € TTC

Frais annexes 428,66 €

Participation commerciale -5 603,20 € TTC

Voir les détails pages suivantes

Prix total du véhicule	49 366,99 € HT	TVA 9 787,67 €	59 154,66 € TTC
------------------------	----------------	----------------	-----------------

Prix à payer	59 154,66 € TTC
--------------	-----------------

Proposition commerciale véhicule neuf N°31490

1/2

*Renseignements indicatifs susceptibles d'être modifiés en fonction de la législation en vigueur et des informations du constructeur. Ils ne peuvent engager la responsabilité contractuelle du vendeur ou de son éditeur de logiciel.

> Détails des options et packs *

cuir noir	0,00 € TTC
noire metal	0,00 € TTC
Peinture métallisée	1 000,00 € TTC

Total options et packs **1 000,00 € TTC**

> Détails des accessoires

VCARBURANT	Carburant		30,00 € TTC
MLAD106	KIT ACCESSOIRES ET FOURNITURE INSTALLATION	Offert	36,00 € TTC
MMT105	MONTAGE TAXIMETRE + IMPRIMANTE + LUMINEUX	Offert	356,40 € TTC
MAL105	PLAQUE MINERALOGIQUE - TRANSPLAC SIV	Offert	46,80 € TTC
MMV102	VERIFICATION APRES INSTALLATION	Offert	60,00 € TTC

Total accessoires **529,20 € TTC**

> Détails des frais annexes *

Carte grise (92)	414,90 €	Bonus/Malus CO2	0,00 €
Carte grise - taxe de gestion	11,00 €		
Carte grise - frais acheminement	2,76 €		

Montants susceptibles d'évoluer en fonction de la législation en vigueur à la date d'immatriculation et des données techniques définitives fournies par le constructeur

Total frais annexes **428,66 €**

> Détails de la participation commerciale

Remises commerciales -5 603,20 € TTC

Total participation commerciale **-5 603,20 € TTC**

Proposition commerciale véhicule neuf N°31490

2/2

**Renseignements indicatifs susceptibles d'être modifiés en fonction de la législation en vigueur et des informations du constructeur. Ils ne peuvent engager la responsabilité contractuelle du vendeur ou de son éditeur de logiciel.*

30/09/2023

Spécifications

LEXUS - ES MY23 ES 300h Luxe



Couleur :	noire metal	CV Ch DIN :	9 178
Garniture :	cuir noir	Transmission :	Automate à fonct. Continu
Garantie :		Nb portes :	4
Type :	Véhicule particulier	Finition :	Luxe
Carrosserie :	Berline		
Energie :	Essence / Courant électrique		
Echappement :	G-Kat		

Options et Packs

Peinture métallisée

1 000,00 € TTC

Total options et packs**1 000,00 € TTC**

Equipements de série

10 airbags: airbags frontaux / latéraux et de genou pour le conducteur et le passager AV airbags latéraux AR, airbags rideaux sur toute la longueur du véhicule

2 Ports USB à l'AR (type C)

Accès et sortie facilités (siège conducteur et volant)

Accoudoir central AV avec espace de rangement

Allumage automatique des feux de route AHB

Antenne de toit type aileron de requin

Appuie-tête réglables en hauteur

Assistance au démarrage en côte (HAC)

Avertisseur sonore piétons (AVAS)

Banquette AR fixe

Bouclier AR et coffre aux finitions chromées

Bouclier AV avec calandre trapézoïdale aux finitions chromées

Bouton de désactivation de l'airbag (passager AV)

Caméras de vision panoramique à 360° avec détection AR de piétons

Capteurs de stationnement AV et AR et AR intelligents (ICS)

Chargeur sans fil pour Smartphone

Climatisation automatique bi-zone avec recirculation automatique / capteur d'humidité et nanoe X

Climatisation S-Flow et Climate Concierge

Coffre à ouverture et fermeture électrique au pied

Commandes au volant (audio, affichage, téléphone, reconnaissance vocale, DRCC, LTA)

Connectivité audio et téléphonie Bluetooth

Double verrouillage des portes

TAXIRAMA, S.A.S. au capital de 100 000 euros. RCS Nanterre 527 546 261 - TVA intracommunautaire : FR 84 527 546 261.

Siège social : 22-28 Henri Barbusse - 92110 Clichy

30/09/2023

Ecran multi-informations 7" couleur
 Electrified Program
 Essuie-glace AV à détecteur de pluie
 Feux AR et antibrouillard AR à LED
 Feux de jour à LED
 Feux stop actifs
 Filtre à air avec extracteur de pollen et désodorisant
 Inserts Noyer Brun (tableau de bord / contre-portes) avec sellerie Havane ou Sable
 Inserts Noyer Noir (tableau de bord / contre-portes) avec sellerie Noir ou Brun
 Jantes en alliage 18" avec pneumatiques 235/45 R18
 Kit de réparation des pneus
 Lève-vitres AV et AR électriques à impulsion
 Lexus Safety System + 2,5 Lecture automatique des panneaux de circulation (RSA), régulateur de vitesse dynamique (DRCC) avec réduction de la vitesse en courbe, système de maintien dans la file de circulation avancé (LTA), système de sécurité pré-collision (PCS) avec détection des intersections (ITA) et correction active de trajectoire (ESA)
 Mode EV (100% électrique)
 Moniteur d'angle mort (BSM) avec avertisseur de circulation AR intelligent (RCTAB)
 Palettes de changement de vitesses au volant
 Pare-brise dégivrant
 Plaques de seuils de portes AR en métal
 Plaques de seuils de portes AV avec logo LEXUS
 Points d'ancrage ISOFIX aux places latérales AR
 Pommeau de levier de vitesse gainé de cuir
 Porte-gobelets AV et AR (2 x 2)
 Pré-tensionneurs de ceintures de sécurité AV et aux places latérales AR
 Prise AUX / 2 USB à l'AV et 2 USB dans l'accoudoir AV (type A)
 Prise de courant 12 V AV et AR
 Projecteurs AV bi-LED
 Rappel visuel et sonore de non-bouclage des ceintures de sécurité AV
 Rétroviseur intérieur électrochrome
 Rétroviseurs extérieurs électrochromes
 Rétroviseurs extérieurs rabattables automatiquement
 Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement
 Sélecteur de mode de conduite (ECO, NORMAL, SPORT)
 Sellerie en cuir
 Siège conducteur, volant et rétroviseurs extérieurs à réglages mémorisables (3 présélections)
 Sièges AV chauffants
 Sièges AV réglables électriquement : longitudinal, hauteur et inclinaison d'assise inclinaison du dossier pour le conducteur et le passager
 Sièges AV ventilés
 Soutien lombaire (4 positions) pour le conducteur et 2 positions pour le passager AV
 Spoiler AR
 Stores de lunette AR électriques
 Support de jambes réglable pour le conducteur
 Système antivol, antidémarrage avec capteur d'intrusion et alarme sonore

TAXIRAMA, S.A.S. au capital de 100 000 euros. RCS Nanterre 527 546 261 - TVA intracommunautaire : FR 84 527 546 261.

Siège social : 22-28 Henri Barbusse - 92110 Clichy

30/09/2023

Système audio Pioneer à 10 HP
 Système d'accès et démarrage sans clé (Smart Entry & Start)
 Système d'appel d'urgence (eCall)
 Système d'éclairage d'accueil
 Système de contrôle actif du son (ANC)
 Système de Navigation Lexus avec cartographie européenne et services connectés
 Système multimédia Lexus Premium
 Systèmes de contrôle de la pression de gonflage des pneumatiques (TPWS)
 Systèmes de freinage, de stabilité, de direction et d'antipatinage ABS / BAS / EBD / ECB-R / EBP / EPS / TRC / VSC
 Toit ouvrant électrique
 Tuner RDS AM/FM et DAB (Digital Audio Broadcasting)
 Verrouillage automatique des portières en roulant
 Vitres latérales AR et lunette AR surteintées
 Vitres latérales AV acoustiques et anti-UV
 Volant à 3 branches réglable électriquement en hauteur et en profondeur
 Volant cuir et bois

Caractéristiques moteur

Nombre de cylindres :	4	Couple :	221 tr/min
Nombre de soupapes par cylindre :	4	Ch DIN :	178
Cylindrée :	2478 cm3	CV :	9

Performance

Vitesse maximum :	180 km/h
Accélération 0/100km/h :	8,9 Sec.

Transmission

Transmission :	Traction avant
Nb de vitesses :	1
Segmentation :	Haut de gamme

Consommation et émissions CO2

30/09/2023

CO2 WLTP	CO2 NEDC		
-	0 g/km		
Consommations de carburant WLTP			
Consommation mixte	Consommation basse vitesse	Consommation moyenne vitesse	
-	-	-	
Consommation haute vitesse	Consommation extra-haute vitesse		
-	-		
Consommations de carburant NEDC			
Consommation mixte	Consommation urbaine	Consommation extra-urbaine	
0 l/100 km	0 l/100 km	0 l/100 km	

Dimensions

Nombre de sièges :	5	Poids à vide - PVOM :	1755 Kg - 1830 Kg
Empattement :	2870 mm	Largeur du véhicule :	1865 mm
Longueur du véhicule :	4975 mm	Hauteur du véhicule :	1445 mm
Volume coffre min.	454 Litres	Volume coffre max. :	0 Litres

TAXIRAMA, S.A.S. au capital de 100 000 euros. RCS Nanterre 527 546 261 - TVA intracommunautaire : FR 84 527 546 261.

Siège social : 22-28 Henri Barbusse - 92110 Clichy

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE VEHICULES TAXIRAMA – 22, rue Henri Barbusse – 92110 Clichy S.A.S au capital de
100.000 € RCS de Nanterre n° 527546261 Immatriculée à la TVA sous le n° FR84527546261**

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») sont applicables à l'ensemble des ventes de Véhicules conclues entre TAXIRAMA et le Client, à l'exclusion de tous autres produits ou services proposés par TAXIRAMA, qui sont régis par leurs propres conditions. Elles ont été portées à la connaissance du Client préalablement à la conclusion de la vente et figurent expressément à la suite du Bon de Commande adressé par TAXIRAMA au Client, contresigné par le Client. Toute Commande emporte acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 1 - Véhicule objet de la vente

Le Véhicule objet de la vente est décrit sur le Bon de Commande adressé au Client. Ce Véhicule a été choisi préalablement par le Client. Les photographies illustrant les produits sur le site TAXIRAMA.fr sont indicatives et ne font pas partie du champ contractuel.

Article 2 - Acceptation des CGV

Tout Bon de Commande adressé par TAXIRAMA au Client, retourné signé par le Client à TAXIRAMA, emporte de sa part son adhésion pleine et entière aux présentes CGV. Le Client est informé et accepte que TAXIRAMA négocie auprès de distributeurs indépendants de la marque du Véhicule ou de toutes autres entreprises en France ou à l'étranger l'achat du Véhicule désigné dans le Bon de Commande.

Article 3 - Prix

3.1 Prix stipulé au Bon de Commande

Le prix du Véhicule tel que figurant sur le Bon de Commande de TAXIRAMA adressé au Client s'entend TTC et comprend de manière détaillée :

- Le prix du Véhicule décrit avec ses équipements de série,
- Les options décrites
- Les choix de garniture et couleur du véhicule
- Les Accessoires
- Les éventuels frais de transport si le Client souhaite une livraison autre qu'à l'Etablissement de TAXIRAMA sis 8 Rue de Belfort – 92110 Clichy
- L'éventuel bonus ou malus lié aux émissions de Co2.

3.2 Dispositifs Gouvernementaux

Les bonus ou malus éventuels liés aux émissions de CO2 du Véhicule ou autres dispositifs gouvernementaux indiqués sur le Bon de commande sont présentés sous réserve d'application par les administrations. Ces mesures gouvernementales s'appliquant au moment de l'immatriculation du véhicule, TAXIRAMA n'est pas en mesure de savoir à l'avance si ces frais seront toujours en vigueur au moment de l'immatriculation. TAXIRAMA ne pourra être tenu pour responsable de la suppression ou de la modification de ces dispositifs.

3.3 Carte grise

Le coût de la carte grise définitive dépend de la puissance fiscale du Véhicule, du niveau d'émission de CO² du Véhicule et du lieu de résidence du Client au moment de son Immatriculation. Son montant sera à acquitter par le Client, en sus du Prix stipulé en 4.1.

Le montant indiqué sur le Bon de Commande n'est qu'indicatif et est soumis aux taxes en vigueur au moment de son immatriculation.

Article 4 - Acompte

En confirmation de la présente commande le client remet au vendeur un chèque au titre d'« **Acompte** » à l'ordre de TAXIRAMA. L'**acompte** implique un engagement ferme des deux parties. Par conséquent, l'obligation d'acheter pour le Client et celle de fournir Véhicule pour TAXIRAMA. Il n'y a aucune possibilité de dédit. Dans le cas contraire l'une ou l'autre des parties pourra être redevable de « dommages et Intérêts ».

Article 5 - Modalités de paiement

Le règlement du solde dû se fera exclusivement, soit par chèque de banque certifié lors de la mise à disposition du Véhicule et libellé à l'ordre de « TAXIRAMA », soit par virement bancaire, lequel devra apparaître sur le compte bancaire de TAXIRAMA au plus tard la veille de la prise de livraison du Véhicule par le Client.

Article 6 - Livraison

La livraison du Véhicule s'effectuera à l'Etablissement de TAXIRAMA sis 8 Rue de Belfort – 92110 Clichy durant ces horaires d'ouverture habituels.

Dans le cadre d'un achat en « province » la livraison s'effectuera obligatoirement en France Métropolitaine hors Corse et îles. Dans ce cadre, TAXIRAMA mandatera une personne de son choix pour conduire le Véhicule du parc de stockage à l'adresse choisie par le client, le Véhicule pourra donc avoir jusqu'à 300 km au compteur. Les frais inhérents à la livraison hors des Etablissements Taxirama sont à la charge du Client.

La date de livraison du Véhicule est indiquée au Bon de Commande. Cette date n'est qu'indicative, TAXIRAMA ne pouvant garantir les délais de fabrication et/ou de livraison ceux-ci étant de la responsabilité du Constructeur.

Le client s'interdit en conséquence expressément d'exercer tout recours contre TAXIRAMA fondé sur un retard du constructeur, que ce soit au titre de perte d'exploitation ou tout autre préjudice.

La livraison est soumise à l'obtention de l'immatriculation définitive du véhicule. En cas de défaut du client des conditions de l'article 9, le Client ne pourra exercer aucun recours que ce soit au titre de perte d'exploitation ou tout autre préjudice.

Article 7 - Modalités de mise à disposition

Lorsque le Véhicule est prêt à être mis à la disposition du Client, TAXIRAMA en informe le Client en le contactant directement par téléphone et en lui adressant un message électronique.

Sans réponse du Client dans un délai de 2 jours calendaires à compter de l'appel ou du message électronique susvisé, TAXIRAMA informera le Client par lettre recommandée avec accusé de réception de la mise à disposition du Véhicule.

Sauf cas de force majeure, le Client s'engage à prendre possession du véhicule au plus tard 7 jours calendaires après avoir été informé de sa Mise à disposition. Dans le cas contraire des frais de « Garde » de 15 euros HT par jour seront facturés au client, sauf accord préalable des parties,

Article 8 – Garantie commerciale

Tous les Véhicules sont garantis par la garantie « constructeur ». Le contenu, l'étendue et les modalités de mises en œuvre de la garantie sont précisés soit dans le carnet de garantie du constructeur fourni avec les Véhicules livrés par TAXIRAMA, soit sur le site internet du constructeur ou dans son réseau. Le Client est informé qu'il bénéficie en outre des actions de rappel lors des opérations de sécurité chez le concessionnaire de la marque le plus proche de chez lui.

En aucun cas le Client ne pourra prétendre à un recours contre la société TAXIRAMA en cas de décision du « Constructeur » de la non prise en charge sous garantie.

La date de départ de Garantie est de la responsabilité du Constructeur. Taxirama ne pourra en aucun être tenu responsable de la dite « date de départ ».

Article 9 - Immatriculation du véhicule

Le Client s'engage alors à fournir à TAXIRAMA tous les documents nécessaires afin d'obtenir l'immatriculation définitive du véhicule. La liste des documents à remettre est fournie au client à la signature du Bon de Commande.

En cas de non-communication des différents documents 7 jours calendaires avant la date de livraison prévisionnelle, le Client pourra voir sa livraison repoussée.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE VEHICULES TAXIRAMA – 22, rue Henri Barbusse – 92110 Clichy S.A.S au capital de 100.000 € RCS de Nanterre n° 527546261 Immatriculée à la TVA sous le n° FR84527546261

Article 10 - Indisponibilité du Véhicule

Si le Véhicule commandé par le Client devait être indisponible, TAXIRAMA sera considérée comme ayant satisfait à ses obligations en fournissant au Client un Véhicule dont les qualités substantielles et le prix sont équivalents. Le Client pourra dans ce cas refuser ce Véhicule, dans un délai de huit (8) jours calendaires, et se voir rembourser ses arrhes.

Article 11 - Modifications des caractéristiques du Véhicule

Dans l'hypothèse où les caractéristiques du Véhicule commandé seraient modifiées par le constructeur à la suite de modifications liées à l'évolution technique, sans augmentation du prix ni altération de qualité, conformément aux dispositions de l'article R.132-2-1, V°) du Code de la Consommation, le Véhicule livré par TAXIRAMA pourra être un Véhicule dont les qualités substantielles sont équivalentes à celui commandé, étant précisé que le Client a disposé de la possibilité de mentionner sur le Bon de Commande les caractéristiques auxquelles il subordonne son engagement.

Article 12 - Stock

Le Client est informé que, pour les Véhicules présentés comme étant en stock, les délais de livraison et les prix ne sont garantis que dans la limite des stocks disponibles.

Article 13 - Reprise

Dans l'hypothèse où le véhicule précédent du Client fait l'objet d'une reprise par TAXIRAMA, seront déduits du prix de la reprise les frais éventuels de réparation portant sur le véhicule, qui seraient intervenus après l'expertise faite par TAXIRAMA.

La carte grise du véhicule repris doit être au nom du Client, le véhicule doit être en état de fonctionnement le jour de livraison (il doit rouler par ses propres moyens). Pour valider la transaction, le Client devra transmettre à TAXIRAMA les éléments suivants :

- - Carnet d'entretien du véhicule ;
- - Carte grise du véhicule ;
- - Carte d'identité de son propriétaire ;
- - Justificatif de domicile du propriétaire du véhicule de moins d'un mois ;
- - Certificat de non-gage.

Le Client devra signer les certificats de cession et de non-gage pour valider la transaction.

Le Client s'engage à permettre à TAXIRAMA de procéder à toute vérification utile sur le véhicule, à son inspection complète et à un essai éventuel sur route.

Il est expressément convenu qu'en cas d'annulation ou de résolution du contrat de vente principal, le Client se verra remboursé du montant de la valeur de la reprise contractuellement fixée du ou des véhicules repris, le ou les précédents véhicules repris par TAXIRAMA seront définitivement acquis par TAXIRAMA.

Article 14 - Assurances

Le Client s'engage à assurer son Véhicule auprès de son assureur à compter du jour de la livraison. TAXIRAMA Ne délivrera pas le véhicule en cas de défaut d'assurance.

Article 15 - Réserve de propriété

Le Véhicule ne devient la propriété du Client qu'après complet paiement du Prix et des accessoires. Cette clause de réserve de propriété a été portée à la connaissance du Client lors de la signature du Bon de Commande et par conséquent, avant la livraison du Véhicule.

Article 16 - Cas de force majeure

TAXIRAMA ne sera tenue pour responsable envers le Client ni ne pourra être considérée comme ayant violé le contrat si elle est empêchée ou retardée dans l'exécution de ses obligations pour

cause de force majeure et plus particulièrement d'incendie, d'inondation ou tout autre accident ayant causé la destruction partielle ou complète de l'entreprise, le manque de force motrice ou de matières premières résultant d'une cause d'ordre général, les catastrophes naturelles.

En cas de force majeure, la livraison par TAXIRAMA au Client sera reportée à une date où l'évènement de force majeure aura cessé sans que le Client ne puisse exiger une quelconque indemnité à l'autre partie.

Article 17 – Médiation

En cas de litige entre les parties, celles-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable.

A défaut d'accord amiable, le litige opposant un client au Vendeur sera porté devant les juridictions dont dépend le siège social de TAXIRAMA.

Article 18 - Protection des données à caractère personnel et démarchage téléphonique

Les informations personnelles (nom, prénom, email, téléphone, code postal) communiquées par le client sont indispensables au traitement de sa demande.

La collecte et le traitement des données à caractère personnel fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). TAXIRAMA est détentrice des informations concernant le client. Le client peut à tout moment faire une demande auprès de TAXIRAMA afin de savoir quelles informations sont en sa possession, s'opposer à leur traitement, les faire modifier ou supprimer, et ce en s'adressant à 8 Rue de Belfort, 92 110 Clichy. Les données collectées ne sont pas commercialisées.

Fait à Clichy le,

Nom Prénom du signataire

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »